

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 106/2021

A la Société CONGO MOTORS

Après avoir reçu le contrat du marché n°06/MIN.RSIT/CGPMP-RSIT/2021, conclu avec le Ministère de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique, pour un montant total hors taxe de dollars américains cent quinze mille septante- un, cinquante-cinq centimes (USD 115 071,55) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 13/10/2021.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général